Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260115-DELIB2026_002-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 8 janvier 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Christian GUILBERT, Maire délégué et premier Adjoint, en l'absence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Christian GUILBERT, Loïc REVEL, Nicole VILLER, Mickaël SEGUIN, Isabelle JOUFFE, Aurore BAUCHE, Vincent CHESNAIS, Pierrick LORY, Michel RAFFRAY, Daniel LEVEQUE, Françoise LE ROUILLE, Michel VACHER, Philippe PLARD, Magalie TEILLET, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Cédric LEMONNIER, Bertrand RABAROT, Xavier MONSCH, Jean-Yves GUEGUEN, Christian EON et Jacquy GUERIN, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etaient excusés : Maxime LEBORGNE *(ayant donné pouvoir à Loïc REVEL)*, Bernard CHRETIEN *(ayant donné pouvoir à Pierrick LORY)*, Alix CHOLLET *(ayant donné pouvoir à Magalie TEILLET)*, Isabelle GUILBAUD *(ayant donné pouvoir à Isabelle JOUFFE)*, Vincent PERROQUIN *(ayant donné pouvoir à Michel RAFFRAY)*, Evelyne ROMMES *(ayant donné pouvoir à Christian GUILBERT)*, Estelle HERVE GUILLEMOT *(ayant donné pouvoir à Xavier MONSCH),* Angélique LE VERGE, Vanessa SAMSON, Gladys GARETTE et Marie LECOUPLIER.

Secrétaire de séance : Magalie TEILLET

DELIBERATION 002/2026 : MARCHE TRAVAUX AMENAGEMENT PLAINE DE JEUX – RESULTATS APPEL D'OFFRES

Vincent CHESNAIS, Adjoint au Maire, rappelle le lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement de la plaine de jeux.

Suite à l'ouverture des plis le 6 janvier 2026 et à l'analyse des offres,
Vu la décision prise par la Commission d'ouverture des plis,
Le marché est attribué à :

- **Pour le lot 1 – Terrassement-voirie-réseaux-mobiliers : entreprise LESSARD TP de Quévert pour un montant de 209 304,15 € H.T. (251 164,98 € TTC)**
- **Pour le lot 2 – Multisport : Entreprise CAMMA SPORT de Bréal-sous-Monfort pour un montant de 36 967,80 € H.T. (44 361,36 € TTC)**
- **Pour le lot 3 – Jeux : Entreprise SPORT ET DEVELOPPEMENT URBAIN (SDU) de Guidel pour un montant de 139 927,00 € H.T. (167 912,40 € TTC)**
- **Pour le lot 4 – Espaces verts : Entreprise JOURDANIERE NATURE de Liffré pour un montant de 91 507,70 € H.T. (109 809,24 € TTC)**

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260115-DELIB2026_002-DE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, Messieurs les Maires délégués, ou Vincent CHESNAIS, Adjoint au Maire, à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Pour extrait conforme.
Le Maire délégué et premier Adjoint,
Christian GUILBERT

